

## XYZ. La revue de la nouvelle

# Un inventaire de la nouvelle française

Michel Lord



Numéro 120, hiver 2014

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/72894ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

### Éditeur(s)

Publications Gaëtan Lévesque

### ISSN

0828-5608 (imprimé)

1923-0907 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

### Citer cet article

Lord, M. (2014). Un inventaire de la nouvelle française. *XYZ. La revue de la nouvelle*, (120), 91–94.

# Un inventaire de la nouvelle française

Michel Lord

L'IDÉE de l'*Inventaire de la nouvelle française (1800-1899)*<sup>1</sup> remonte aux années soixante, mais René Godenne n'entreprend ce travail gigantesque que vers 1989. Seul en plus. Le livre est le résultat d'une série d'inventaires, huit au total, dont l'essentiel provient du dépouillement de huit ouvrages bibliographiques sur la nouvelle française au XIX<sup>e</sup> siècle publiés entre 1998 et 2011.



Le résultat est impressionnant: «1156 titres ont été répertoriés, dont 18 non datés» (p. 11), le tout réparti en 950 recueils d'auteurs, 103 collectifs et 103 nouvelles parues seules en volume. Outre les statistiques précises, le préambule se penche sur des questions toujours pertinentes, bien que souvent insolubles, comme la distinction entre les appellations « contes » et « nouvelles », utilisées le plus souvent indifféremment, et cela, depuis toujours et encore: « Comme l'enseigne l'histoire de la nouvelle au XX<sup>e</sup> siècle, la rigueur terminologique n'a jamais été l'apanage des novellistes. » (p. 13) Pendant tout le XIX<sup>e</sup> siècle, « ils sont rares [...] ceux qui cherchent à distinguer la nouvelle et le conte [...], les deux termes [étant] employés l'un pour l'autre » (p. 342).

Faisant la liste des principaux types de nouvelles, Godenne souligne que, dans ce corpus de plus de mille titres, « la place du fantastique [...] est mince: une quinzaine de recueils fantastiques de bout en bout [et] une centaine d'autres textes

1. René Godenne, *Inventaire de la nouvelle française (1800-1899). Répertoire et commentaire*, Paris, Classiques Garnier, coll. « Études romantiques et dix-neuviémistes », 2013, 368 p.

présents dans les recueils » (p. 15). Avant tout, insiste-t-il, « [l]a nouvelle du XIX<sup>e</sup> siècle est [...] d'abord un récit fondé sur des événements vrais, réels » (p. 16). Ce qui est surtout pratiqué, c'est la nouvelle historique (M<sup>me</sup> de Senlis), dramatique (Pétrus Borel), de mœurs, sociale, régionale (le Belge Camille Lemonnier), exotique, patriotique, singulière (Barbey d'Aurevilly, Villiers de L'Isle-Adam), amusante (Catulle Mendès), sentimentale (George Sand, Musset), de même que morale, quoique cette dernière, mettant l'accent sur des aspects religieux, catholiques, chrétiens, « très pratiquée jusqu'à la fin du siècle, en majorité par des femmes [soit] le seul type de nouvelle au XIX<sup>e</sup> siècle à n'avoir laissé aucune trace » (p. 18, l'auteur souligne).

Un des apports les plus instructifs de cet inventaire se trouve dans le rappel du fait que « [t]ous ces visages de la nouvelle, toutes ces particularités attestent que la nouvelle du XIX<sup>e</sup> siècle s'inscrit dans une continuité historique » (p. 20). Il y a par exemple « la longue nouvelle du début du siècle qui se situe dans la tradition de la *nouvelle-petit-roman* des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. [...] La nouvelle sentimentale qui longtemps suivra la voie tracée par Florian dans ses *Six nouvelles* (1785) et ses *Nouvelles nouvelles* (1793). [...] La nouvelle amusante de la fin du siècle qui renoue avec la tradition de la *nouvelle-fabliau* des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles » (p. 20, l'auteur souligne), dont les *Contes drolatiques* de Balzac sont un bel exemple.

La liste chronologique des œuvres — constituée d'une description bibliographique de l'édition originale, accompagnée d'un commentaire (on imagine la somme de travail que la seule lecture et la prise de notes ont dû représenter) sur le contenu, la question du genre, la réception, selon les entrées — forme le gros du volume (p. 25-288). La lecture en est fascinante pour peu qu'on soit fasciné par le genre et ce siècle phare pour la nouvelle.

Ce qui frappe peut-être le plus, c'est la quantité de noms d'auteurs aujourd'hui complètement tombés dans l'oubli, pas seulement pour le lecteur québécois, mais aussi pour tout 92 lettré francophone. Et je ne parle pas d'Alphonse Gagnon

(*Nouvelles et récits*, Québec, Darveau, 1885), originaire de Saint-Jean-Port-Joli (1851-1932), illustre inconnu outre-Atlantique et dûment identifié comme « auteur québécois » (pourquoi l'avoir inclus ?), un des seuls « étrangers » parmi les quelques centaines d'auteurs français répertoriés — avec les Belges Lemonnier et Georges Rodenbach. Mais qui connaît aujourd'hui les auteurs français Henri de Coiffier de Verseux (*Le chevalier noir*, 1800), Jacques Boucher de Perthes (*Nouvelles*, 1832) ou Charles-Philippe de Chennevières-Pointel (*Les derniers contes de Jean de Falaise*, 1860)? Il y en a comme ça des dizaines et des dizaines dont le commentaire nous allèche souvent (un Québécois n'a pas peur des « petits maîtres »), mais qu'il faudra aller lire à la BN de Paris, à moins que la numérisation en ligne n'ait fait son œuvre, ce qui reste à explorer, mais encore...

En revanche, certains « grands » noms mériteraient de sortir de l'ombre, mais les éditeurs contemporains n'osent pas les rééditer, sans doute par crainte de pertes financières. Je pense ici aux nouvelles de Catulle Mendès, d'Alexandre Dumas, du Bibliophile Jacob (Paul Lacroix) et de Marceline Desbordes-Valmore (une des rares femmes écrivaines de l'époque, amie de M<sup>me</sup> Récamier et célébrée par Lamartine, Verlaine et Rimbaud). D'autres s'en tirent un peu mieux au XXI<sup>e</sup> siècle: on peut encore se procurer assez facilement les nouvelles d'Octave Mirbeau, de Gobineau, d'Erckmann-Chatrian, de Rémy de Gourmont et de Marcel Schwob.

Quant aux grands auteurs qui ont fait le siècle, on voit qu'ils forment la part congrue au milieu de ce véritable océan (d'encre) novellistique que l'histoire continue d'ignorer.

On peut tout de même voir émerger au fil des décennies les Chateaubriand, dont Godenne rappelle la facture novellistique d'*Atala* et de *René*, qui ont l'honneur d'ouvrir le siècle. Suivront les Charles Nodier, Jules Janin, Balzac, Mérimée, Musset, Théophile Gautier, Erckmann-Chatrian, Champfleury, Stendhal, Alphonse Daudet, Émile Zola, Gobineau, Flaubert, Maupassant, Villiers de L'Isle-Adam, Octave Mirbeau, Jules Renard, Jean Lorrain.

Il y a des années fastes, mais rares, où la production atteint la trentaine de titres (1833, de 1882 à 1887), et des années maigres, la plus représentative à ce sujet étant l'année 1871, la chose étant bien compréhensible, car c'est celle qui a suivi la terrible défaite contre les Allemands, causant la perte de l'Alsace et de la Lorraine et des traumatismes qui seront perceptibles dans les nouvelles de la fin du siècle. La plus célèbre est sans doute « Boule de suif » de Maupassant, mais Daudet en a de nombreuses qui sont aussi éloquents.

En fin d'ouvrage, Godenne fait un bilan de « la réflexion sur la nouvelle au XIX<sup>e</sup> siècle ». Outre les éternelles interrogations sur les appellations et les définitions du genre bref, il cite une perle d'un certain Ernest Hello, qui préface un recueil de nouvelles de Jean Landler, et qu'adoreront les adeptes du genre long : « Le roman ne présente aucune difficulté. Il s'agit d'entasser des faits les uns sur les autres et de les entasser au hasard ; en outre, il est à peu près convenu que le style est inutile au roman [...]. La grande difficulté du conte, c'est que, contrairement au roman, il exige une idée. J'ajoute qu'il exige un style. » (cité p. 348) Nous avons déjà lu de meilleures défenses de la nouvelle et du conte.

Finalement, c'est donc une autre grande leçon que nous transmet René Godenne, l'érudit, véritable encyclopédie vivante de la nouvelle, qui demeure malgré tout modeste comme tout bon savant, ayant conscience que « ce répertoire dans son état actuel n'est pas exhaustif — et qu'il ne le sera sans doute jamais, le corpus s'avérant de plus en plus considérable au fur et à mesure que progressent les recherches » (p. 23). Par bonheur, dirons-nous, il y a encore des choses à découvrir, mais il y a surtout un travail de lecture et d'analyse qu'il appartient maintenant aux autres chercheurs d'effectuer.